

Paris, le 11 janvier 2018

Communiqué de presse

Le Défenseur des droits se saisit d'office suite au suicide d'un jeune majeur étranger

Le Défenseur des droits a pris connaissance par voie de presse du suicide d'un jeune majeur étranger (18 ans), en région parisienne, fin décembre.

Arrivé en France en février 2016, en tant que mineur non accompagné, il aurait été pris en charge par les services de l'aide sociale à l'enfance et s'investissait dans un projet d'apprentissage. Celui-ci lui aurait été refusé et sa prise en charge aurait cessé immédiatement après l'intervention de sa majorité.

En conséquence, le Défenseur des droits décide de se saisir d'office afin de connaître les modalités d'accompagnement socio-éducatif et administratif dont ce jeune a bénéficié durant sa minorité ainsi que les circonstances de la fin de sa prise en charge.

Contacts presse

Bénédicte Brissart
Conseillère presse et Communication
benedicte.brissart@defenseurdesdroits.fr
Tél. : 01 53 29 23 27 / Port. : 06 85 08 70 25

Laetitia Got
Chargée de la mission presse
laetitia.got@defenseurdesdroits.fr
Tél. : 01 53 29 22 79 / Port. : 06 20 50 34 46